

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Samir LABIDI et Mr Abderrazak GABSI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Var.	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	328 898	132 475	196 423	148,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	84 970	75 496	9 474	12,5%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	12 701 710	11 780 659	921 051	7,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	392 680	256 018	136 662	53,4%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	2 982 422	1 661 932	1 320 490	79,5%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	59 604	57 770	1 834	3,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	221 884	151 276	70 608	46,7%
AC7 - Autres actifs	5.8	2 871 891	557 867	2 314 024	414,8%
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		63 019	-	63 019	-
Total des actifs		19 707 078	14 673 493	5 033 585	34,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		1 586 875	827 585	759 290	91,7%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	9 652 457	8 640 525	1 011 932	11,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	619 770	648 122	(28 352)	(4,4%)
PA5 - Autres passifs	5.13	3 514 367	624 641	2 889 726	462,6%
Total des passifs		17 590 365	12 684 441	4 905 924	38,7%
IM - Intérêts Minoritaires		355 616	338 456	17 160	5,1%

Capitaux propres

Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 326)	(1 360)	34	2,5%
Réserves consolidées	5.14	1 269 057	1 224 317	44 740	3,7%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	173 366	107 639	65 727	61,1%
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 761 097	1 650 596	110 501	6,7%
Total des capitaux propres et passifs		19 707 078	14 673 493	5 033 585	34,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 448 977	1 584 452	(135 475)	(8,6%)
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		804 313	685 151	119 162	17,4%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires		632 896	486 555	146 341	30,1%
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		35 357	5 078	30 279	596,3%
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		597 539	481 477	116 062	24,1%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%
Total des passifs éventuels		4 296 873	3 841 007	455 866	11,9%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	531 898	445 320	86 578	19,4%
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		531 898	445 320	86 578	19,4%
HB5 - Engagements sur titres	6.4	6 582	2 832	3 750	132,4%
<i>a- Participations non libérées</i>		6 582	2 832	3 750	132,4%
Total des engagements donnés		538 480	448 152	90 328	20,2%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues	6.5	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%
Total des engagements reçus		7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 168 326	1 108 841	59 485	5,4%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	161 727	146 079	15 648	10,7%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations		35 855	32 360	3 495	10,8%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	192 433	97 514	94 919	97,3%
Total produits d'exploitation bancaire		1 558 341	1 384 794	173 547	12,5%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(689 443)	(691 596)	2 153	0,3%
CH2 - Commissions encourues		(16 138)	(1 954)	(14 184)	(725,9%)
Total charges d'exploitation bancaire		(705 581)	(693 550)	(12 031)	(1,7%)
Marge nette des activités d'assurance	7.6	59 430	-	59 430	-
Produit Net Bancaire		912 190	691 244	220 946	32,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections		(236 516)	(210 031)	(26 485)	(12,6%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections		(10 165)	(14 754)	4 589	31,1%
PR7 - Autres produits d'exploitation		37 317	40 635	(3 318)	(8,2%)
CH6 - Frais de personnel	7.9	(299 492)	(220 577)	(78 915)	(35,8%)
CH7 - Charges générales d'exploitation		(113 001)	(98 074)	(14 927)	(15,2%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(20 105)	(13 921)	(6 184)	(44,4%)
Résultat d'exploitation		270 228	174 522	95 706	54,8%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		6 585	3 398	3 187	93,8%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.10	(3 102)	729	(3 831)	(525,5%)
Résultat avant impôt		273 711	178 649	95 062	53,2%
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(71 429)	(45 434)	(25 995)	(57,2%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(22 383)	(15 774)	(6 609)	(41,9%)
Résultat net de l'exercice		179 899	117 441	62 458	53,2%
Intérêts minoritaires		(6 533)	(9 802)	3 269	33,4%
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		173 366	107 639	65 727	61,1%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe		173 366	107 639	65 727	61,1%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 472 858	1 343 908	128 950	9,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(799 166)	(674 306)	(124 860)	(18,5%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		3 153	8 317	(5 164)	(62,1%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 201 092)	(1 765 874)	564 782	32,0%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 062 752	146 578	916 174	625,0%
Titres de placement		(53 176)	20 147	(73 323)	(363,9%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(512 792)	(188 559)	(324 233)	(172,0%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		318 526	(69 050)	387 576	561,3%
Impôt sur les bénéfices		(31 476)	(34 634)	3 158	9,1%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	259 587	(1 213 473)	1 473 060	121,4%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		186 529	96 622	89 907	93,1%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 221 073)	(232 408)	(988 665)	(425,4%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(17 840)	(19 296)	1 456	7,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(1 052 384)	(155 082)	(897 302)	(578,6%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(112)	(17)	(95)	(558,8%)
Emission d'emprunts		70 000	70 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(7 147)	17 223	(24 370)	(141,5%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(41 259)	7 225	(48 484)	(671,1%)
Dividendes encaissés / versés et autres distributions		(45 670)	(10 164)	(35 506)	(349,3%)
Autres flux de financement		56 620	65 879	(9 259)	(14,1%)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	32 432	150 146	(117 714)	(78,4%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(64 905)	(70 111)	5 206	7,4%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(825 270)	(1 288 520)	463 250	36,0%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(3 405 478)	(2 580 208)	(825 270)	(32,0%)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU 31 décembre 2021
(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services.

Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole Etablissement de crédit, Banque, Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis	
Services financiers	
BNA Capitaux Société intermédiaire en bourse,	Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable.
SOFINREC Société de recouvrement	SICAV BNA Société d'investissement à capital variable.
SICAR Invest. Société d'investissement à capital risque	SICAF Participation Société d'investissement à capital fixe
SOIVM SICAF Société d'investissement à capital fixe	ZIED Gestion de portefeuille titres
CAP BANK Banque d'affaires	TUNIS-RE Société de réassurance
Assurance AMI Compagnie d'assurance	SODINO Société d'investissement à capital risque
Promotion immobilière	
SIMPAR	ESSOUKNA
SIVIA	SPI MADINA
LES OEILLETS	
Autres services	
Tunisie Informatique Services TIS Développement informatique	AGROSERVICE Services agricoles
SOGEST Etudes et services	SODET SUD Développement touristique
Générale de Vente Gestion et vente d'actifs	

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 913 337	24 566 685	7,67%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	789 652	3 948 260	1,23%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	8 616 531	43 082 655	13,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	14 714 111	73 570 555	22,99%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 477 588	17 387 940	5,43%
RACHAT ACTIONS PROPRES	129 299	646 495	9,42%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

*** Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

*** Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

*** Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2021, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC vingt lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif" sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux En conséquence, le traitement des dites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 20, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

*** Intégration globale des OPCVM**

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

*** Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Ecart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Ecart d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

❖ Engagements sur les professionnels du secteur privé

**Agriculture*

**Industries mécaniques et électriques*

**Oléifacteurs*

**Industries agroalimentaires*

**Industries pharmaceutiques*

**Autres industries*

**Bâtiments et travaux publics*

**Tourisme*

**Agences de voyage*

**Agences de location de voitures*

**Promotion immobilière*

*D'Exportateurs d'huile
d'olive*

**Commerce*

**Santé*

**Télécom et TIC*

**Autres services*

❖ **Contreparties publiques**

**Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels*

**Autres organismes publics*

❖ **Particuliers**

**Particuliers du secteur privé : crédits logements*

**Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation*

**Particuliers du secteur public : crédits logements*

**Particuliers du secteur public : crédits à la consommation*

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gt} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3,4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

<i>Groupe de contreparties</i>	Δgi
<i>Professionnels du secteur privé</i>	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%

Autres services	2,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

<i>Groupe de contreparties</i>	TPgi
<i>Professionnels du secteur privé</i>	
Agriculture	30,00%
Industries mécaniques et électriques	30,00%
Oléifacteurs	30,00%
Industries agroalimentaires	30,00%
Industries pharmaceutiques	30,00%
Autres Industries	30,00%
BTP	30,00%
Tourisme	30,00%
Agences de voyages	30,00%
Agence de location de voitures	30,00%
Promotion Immobilière	25,00%
Exportateurs d'huile d'olive	30,00%
Commerce	30,00%
Santé	30,00%
Télécom et TIC	30,00%
Autres services	30,00%
<i>Contreparties publiques</i>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	30,00%
Autres organismes publics	30,00%
<i>Particuliers</i>	
Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	30,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	30,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.

- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".

- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêt par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".

- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".

-La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".

- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.

- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;

- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;

- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;

- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2021 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
AMI	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES CÈILLETS	15%	15%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Faits marquants de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 06/05/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour les catégories A et C et 7 ans dont deux années de grâce pour les catégories B et D . Les intérêts sont calculés au taux de 8,6% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A, au taux de 9,1% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie C, au taux de 8,8% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie B et au taux de 9,3% et/ou TMM+2,75% pour la catégorie D. L'emprunt a été clôturé avec succès le 09/06/2021 pour un montant 70.000 mDT.

La compagnie AMI Assurances a procédé à une opération d'augmentation de son capital. À l'issue de cette opération, la Banque nationale agricole a porté sa participation directe dans le capital de l'assureur à 45,22% et devient par conséquent actionnaire majoritaire de la société.

Convaincu de l'importance de la solidarité de toutes les forces pour surmonter la situation actuelle du pays, la banque a fait don d'un montant de 22.382 mDT au profit du ministère de l'éducation.

Banque citoyenne et responsable, la BNA s'est impliqué dans une démarche de responsabilité sociétale par la réhabilitation et l'aménagement de 6 établissements scolaires sis dans différents gouvernorats.

Suite à l'accord signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail, il a été décidé de porter les indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, et ce à compter du 31 mai 2021.

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2021:

- 18 filiales traitées par intégration globale ;
- 4 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,833%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,27%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,29%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,77%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	77,58%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,82%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	35,22%	31,66%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,09%	0,06%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,65%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,82%	23,78%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	21,51%	19,77%
AMI	Intégration globale	52,16%	52,07%
SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,71%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,38%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,41%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	42,24%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	41,04%
LES CÉILLETS	Intégration globale	100,00%	52,88%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,64%
SOJET SUD	Intégration globale	74,57%	53,95%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,93%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,79%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,91%

- (1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B AGRO-SERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676	
S.P.B		300	153 537	95 352
SODAL		300		1
SFL		300		
SODEAT		300		
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;
- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

- (4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; SOGEST, SODINO, GEVE, TUNISRE et CAPBANK n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 328.898 mDT au 31/12/2021 contre 132.475 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 196.423 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	60 527	44 786	15 741	35,1%
Avoirs en caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
Avoirs chez la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	30 710	14 145	16 565	117,1%
Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
Avoirs auprès du CCP	383	383	-	-
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(451)	-	-
Total	328 898	132 475	196 423	148,3%

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 84.970 mDT au 31/12/2021 contre 75.496 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 9.474 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	59 530	47 435	12 095	25,5%
Comptes courants & autres créances	19 505	7 418	12 087	162,9%
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	25	17	8	47,1%
B - Créances sur les établissements financiers	25 716	28 337	(2 621)	(9,2%)
Comptes courants	1 374	1 517	(143)	(9,4%)
Prêts à MLT	23 553	26 705	(3 152)	(11,8%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	48	100,0%
Intérêts à percevoir	789	163	626	384,0%
Total brut	85 246	75 772	9 474	12,5%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(276)	-	-
Total net	84 970	75 496	9 474	12,5%

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	14 178	45 352	-	-	-	59 530
Comptes courants & autres créances	14 178	5 327	-	-	-	19 505
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	25	-	-	-	25
B - Créances sur les établissements financiers	1 374	4 036	10 084	10 222	-	25 716
Comptes courants	1 374	-	-	-	-	1 374
Prêts à MLT	-	3 247	10 084	10 222	-	23 553
Créances rattachées sociétés de leasing	-	-	-	-	-	-
Intérêts à percevoir	-	789	-	-	-	789
Total brut au 31 décembre 2021	15 552	49 388	10 084	10 222	-	85 246
Total brut au 31 décembre 2020	8 110	42 738	16 376	8 548	-	75 772

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	-	-	-	(276)
Total	(276)	-	-	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2021 à 12.701.710 mDT contre 11.780.659 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 921.051 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Engagements bruts agricoles	1 034 665	962 960	71 705	7,4%
Comptes débiteurs	128 179	97 360	30 819	31,7%
Autres concours à la clientèle	533 693	520 106	13 587	2,6%
Crédits sur ressources spéciales	242 463	236 956	5 507	2,3%
Intérêts impayés et créances rattachées	135 535	112 453	23 082	20,5%
Produits constatés d'avance	(5 205)	(3 915)	(1 290)	(33,0%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	13 509 556	12 374 605	1 134 951	9,2%
Comptes débiteurs	2 169 310	1 851 116	318 194	17,2%
Autres concours à la clientèle	10 843 768	10 041 270	802 498	8,0%
Crédits sur ressources spéciales	100 822	106 218	(5 396)	(5,1%)
Intérêts impayés et créances rattachées	445 805	416 927	28 878	6,9%
Produits constatés d'avance	(50 149)	(40 926)	(9 223)	(22,5%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	126 293	127 416	(1 123)	(0,9%)

Créances bancaires détenues par la SOFINREC	606 361	585 256	21 105	3,6%
Encours brut	15 277 416	14 050 778	1 205 533	8,6%
Provisions sur créances à la clientèle	(2 000 263)	(1 779 882)	(220 381)	(12,4%)
Provisions sur créances classées	(1 397 327)	(1 284 905)	(112 422)	(8,7%)
Provisions additionnelles	(428 265)	(365 713)	(62 552)	(17,1%)
Provisions collectives sur créances non classées	(174 671)	(129 264)	(45 407)	(35,1%)
Intérêts et agios réservés	(575 443)	(490 237)	(85 206)	(17,4%)
Sur engagements agricoles	(90 272)	(83 266)	(7 006)	(8,4%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(450 962)	(372 803)	(78 159)	(21,0%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(34 209)	(34 168)	(41)	(0,1%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 575 706)	(2 270 119)	(305 587)	(13,5%)
Encours net	12 701 710	11 780 659	921 051	7,8%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 660	55 843
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 136	56 319
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	67 843	68 783
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	70 157	71 097
Total	126 293	127 416

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2021
Créances douteuses	(1 650 618)	(235 465)	60 491	-	(1 825 592)
Provisions collectives	(129 264)	(45 407)	-	-	(174 671)
Total	(1 779 882)	(280 872)	60 491	-	(2 000 263)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Engagements bruts en principal	572 152	551 088	21 064	3,8%
Intérêts et créances rattachées	34 209	34 168	41	0,1%
Engagements bruts	606 361	585 256	21 105	3,6%
Provisions et agios réservés	(606 361)	(585 256)	(21 105)	(3,6%)
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2020	
Classe 0	11 981 499	9 936 540	11 905 607	9 865 838	-	-	(120)	(191)
Classe 1	1 498 129	2 267 663	1 484 415	2 251 182	-	-	(5 695)	(6 013)
Total des créances courantes	13 479 628	12 204 203	13 390 022	12 117 020	-	-	(5 815)	(6 204)
Classe 2	37 035	83 407	35 484	81 893	(2 659)	(8 319)	(4 541)	(8 260)
Classe 3	113 639	225 268	112 239	220 395	(18 642)	(46 849)	(24 219)	(35 991)
Classe 4	2 632 068	2 842 636	2 939 826	2 557 113	(1 823 490)	(1 609 964)	(514 508)	(424 156)
Total des créances classées	2 782 742	3 151 311	3 087 549	2 859 401	(1 844 791)	(1 665 132)	(543 268)	(468 407)
Total des créances en mDT	16 262 370	15 355 514	16 477 571	14 976 421	(1 844 791)	(1 665 132)	(549 083)	(474 611)
Taux des créances classées	17,11%	20,52%	18,74%	19,09%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2021, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 174.671 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMMgi	Δgi	TPgi	Provision Collective
Professionnels du secteur privé					
Agriculture	579 235	8,56%	5,00%	30,00%	23 555
Industries mécaniques et électriques	789 184	1,37%	4,00%	30,00%	12 723
Oléifacteurs	188 169	5,59%	1,25%	30,00%	3 859
Industries agroalimentaires	707 009	1,75%	1,25%	30,00%	6 360
Industries pharmaceutiques	17 902	8,58%	1,00%	30,00%	515
Autres industries	828 484	3,68%	3,50%	30,00%	17 846
BTP	389 394	2,09%	5,00%	30,00%	8 278
Tourisme	127 251	6,63%	9,00%	30,00%	5 967
Agences de Voyages	7 371	12,09%	7,75%	30,00%	439
Agence de location de voitures	1 164	19,47%	7,50%	30,00%	94
Promotion Immobilière	486 671	4,69%	5,00%	25,00%	11 793
Exportateurs d'huile d'olive	202 784	0,00%	1,00%	30,00%	608
Commerce	1 171 984	5,16%	1,50%	30,00%	23 420
Santé	40 676	7,87%	1,00%	30,00%	1 082
Télécom et TIC	54 361	1,25%	1,00%	30,00%	366
Autres services	540 848	4,35%	2,75%	30,00%	11 518
Contreparties publiques					
Entreprises publiques opérant dans les secteurs concurrentiels	229 757	0,00%	5,00%	30,00%	3 446
Autres organismes publics	4 525 002	0,00%	1,50%	30,00%	20 363

Particuliers					
Crédits logements_Privé	279 304	5,37%	1,50%	15,00%	2 878
Consommation_Privé	538 540	5,76%	2,00%	30,00%	12 529
Crédits logements_Public	130 045	0,89%	1,00%	15,00%	369
Consommation_Public	1 098 250	0,52%	1,50%	30,00%	6 662
Total Classes 0 & 1					174 671

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2021 s'élève à 428.265 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 62.552 mDT par rapport au 31/12/2020.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur des dites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2021 (3)	Encours au 31/12/2021 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	7 180	6 130	1 050
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	32 675	28 072	4 602
Total en mDT	329 591	140 733	188 859	39 855	34 202	5 653

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2021 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	O.T.D	O.N.H	EI Fouledh
Engagements au 31/12/2020	4 288 918	3 303 107	59 627	84 656	142 178	84 343	84 581
Engagements au 31/12/2021	5 176 212	3 940 881	70 540	94 412	162 221	180 469	94 242
Garanties de l'état au 31/12/2021	2 992 416	2 344 881	-	94 412	161 722	180 469	72 185
Autres Garanties au 31/12/2021 (**)	1 630 332	1 596 000	25 000	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2021	33 388	-	-	-	-	-	21 395
Classe au 31/12/2021	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2021	4 069	-	-	-	-	-	-

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 392.680 mDT au 31/12/2021 contre 256.018 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 136.662 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
1. Titres à revenu variable	98 557	84 829	13 728	16,2%
Titres de placement	42 032	11 469	30 563	266,5%
Parts dans les OPCVM (Placement)	67 450	75 496	(8 046)	(10,7%)
Total brut	109 482	86 965	22 517	25,9%
Provisions sur titres à revenu variable	(10 925)	(2 136)	(8 789)	(411,5%)
2. Titres à revenu fixe	294 123	171 189	122 934	71,8%
Bons de trésor	100 247	70 746	29 501	41,7%
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	1 838	1 639	199	12,1%
Obligations	70 862	96 200	(25 338)	(26,3%)
Créances rattachées sur obligations	3 434	2 604	830	31,9%
Billets de trésorerie et certificats de dépôt	117 742	-	117 742	-
Total brut	294 123	171 189	122 934	71,8%
Total net	392 680	256 018	136 662	53,4%

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 2.982.422 mDT au 31/12/2021 contre 1.661.932 mDT au 31/12/2020.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2021
Val. brute au 31/12/2021	330 312	-	258 876	59 694	35 398	32 798	2 248 191	2 965 269
Valeur au 1er janvier	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Acquisitions / souscriptions	36 239	-	229 232	22 584	19 899	-	1 156 029	1 463 983
Cessions /Remboursement	(238)	-	(76 941)	(1 500)	-	(10 893)	(84 713)	(174 285)
Reclassements	-	(35 000)	-	-	-	-	-	(35 000)
Créances rattachées	893	-	6 966	-	5 100	15	116 375	129 349
Prov. au 31/12/2021	(107 966)	-	(500)	(3 731)	2	-	-	(112 195)
Provisions au 1er janvier	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Dotations	(11 959)	-	(500)	(475)	2	-	-	(12 932)
Reprises	2 505	-	-	513	-	-	-	3 018
Val. nette au 31/12/2021	223 239	-	265 342	55 963	40 500	32 813	2 364 566	2 982 422
Val. brute au 31/12/2020	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Créances rattachées	274	2 435	5 006	-	2 676	15	43 234	53 640
Provisions au 31/12/2020	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Val. nette au 31/12/2020	196 073	37 435	111 591	34 841	18 175	43 706	1 220 109	1 661 932

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2021		2020	
	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	47 408	19,77%	43 872	19,07%
AMI (*)	-	52,07%	5 442	24,71%
SODINO	4 855	24,71%	4 855	24,71%
CAP BANK	2 524	23,78%	2 471	23,78%
GENERALE DES VENTES	4 818	49,91%	1 130	49,91%
Total	59 604		57 770	

(*) A partir de l'exercice 2021, l'assureur AMI compte parmi les entreprises intégrées globalement.

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2021, une valeur brute de 402.387 mDT et des amortissements et des provisions de 180.503 mDT soit une valeur nette de 221.884 mDT contre 151.276 mDT au 31/12/2020.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2021, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	32 915	1 940	(1)	2 027	36 881
Logiciels	32 915	1 940	(1)	2 027	36 881
Amortissements	(28 167)	(3 589)	1	(3 832)	(33 560)
Logiciels	(28 167)	(3 589)	1	(3 832)	(33 560)
Total net (1)	4 748	(1 649)	-	(1 805)	3 321
Immobilisations corporelles	267 300	16 062	(1 207)	85 378	365 506
Terrains	7 989	-	-	10 928	18 917
Constructions	97 950	1 745	-	69 190	168 885
Agencements, aménagements et installations	52 556	815	-	10 378	63 749
Matériel de transport	6 453	311	(315)	1 045	7 494
Matériel et outillage	86	8	-	-	94
MMB et Matériel informatique	65 721	4 153	-	4 048	73 922
Immobilisations en cours	31 374	8 915	-	(12 048)	26 214
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	-	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	-	-	4 627
Autres immobilisations incorporelles	-	115	(892)	1 837	1 060
Amortissements	(119 878)	(12 149)	279	(14 300)	(146 048)
Constructions	(36 234)	(3 388)	-	(6 128)	(45 750)
Agencements, aménagements et installations	(31 577)	(3 538)	-	(1 915)	(37 030)
Matériel de transport	(4 724)	(694)	279	(885)	(6 024)
Matériel et outillage	(76)	(4)	-	-	(80)

MMB et Matériel informatique	(47 267)	(4 315)	-	(2 845)	(54 427)
Autres immobilisations incorporelles	-	(210)	-	(2 527)	(2 737)
Dépréciations	(895)	-	-	-	(895)
Immobilisations en dation (*)	(895)	-	-	-	(895)
Total net (2)	146 527	3 913	(928)	71 078	218 563
Total général (1)+(2)	151 276	2 264	(928)	69 273	221 884

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2021 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627	3 907		(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 2871.891 mDT au 31/12/2021 contre 557.867 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	149 856	102 150	47 706	46,7%
Débiteurs divers	48 495	44 023	4 472	10,2%
État, impôts & taxes	42 793	19 509	23 284	119,4%
Commissions de gestion à percevoir	27 069	21 618	5 451	25,2%
Ajustements devises	2 637	2 129	508	23,9%
Comptes liés à la compensation	32 488	17 980	14 508	80,7%
Autres comptes	(3 626)	(3 109)	(517)	(16,6%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	71 901	68 660	(35 103)	(51,1%)
Actifs d'impôts exigibles	16 246	23 589	(7 343)	(31,1%)
Actifs d'impôts différés	55 655	45 071	10 584	23,5%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	2 462 377	178 638	2 283 739	1278,4%
Stocks de terrains à bâtir	58 986	61 179	(2 193)	(3,6%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	53 482	35 835	17 647	49,2%
Stocks de travaux immobiliers terminés	47 299	70 869	(23 570)	(33,3%)
Autres stocks	1 329	1 386	(57)	(4,1%)

Clients et comptes rattachés	2 301 281	9 369	2 291 912	24462,7%
Autres actifs	187 757	208 419	(20 662)	(9,9%)
Prêts au personnel	78 642	64 201	14 441	22,5%
Charges reportées	215	861	(646)	(75,0%)
Stock cartes de retrait	1 065	845	220	26,0%
Dotations timbres postaux	450	393	57	14,5%
Dotations timbres fiscaux	22	20	2	10,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	56	43	13	30,2%
Dépôts et cautionnements	5 859	1 733	4 126	238,1%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes	(61 798)	34 924	(96 722)	(276,9%)
Autres Actifs	34 653	-	34 653	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	23 194	-	23 194	-
Total Net	2 871 891	557 867	2 314 024	414,8%

5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2021, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 32.488 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 332.866 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 2.216.896 mDT au 31/12/2021 contre 1.943.568 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 273.328 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	473	-	473	-
Emprunts auprès de la BCT en dinars	2 215 000	1 943 000	272 000	14,0%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	1 423	568	855	150,5%
Total	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 1.586.875 mDT au 31/12/2021 contre 827.585 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 759 290 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 583 766	826 167	757 599	91,7%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 109	1 418	1 691	119,3%
Total	1 586 875	827 585	759 290	91,7%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Comptes à vue	28 313	11 872	16 441	138,5%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	677 950	726 598	107,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	135 849	15 861	11,7%
Intérêts à payer	2 304	1 914	390	20,4%
Total	1 586 875	827 585	759 290	91,7%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	28 313	-	-	-	28 313
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	-	-	-	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	-	-	-	151 710
Intérêts à payer	2 304	-	-	-	2 304
Total	1 586 875	-	-	-	1 586 875

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 9.652.457 mDT au 31 décembre 2021 contre 8.640.525 mDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1011.932 mDT, soit une progression de 11,7%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dépôts en dinars	8 889 070	7 875 872	1 013 198	12,9%
Dépôts à vue en dinars	2 376 371	2 225 123	151 248	6,8%
Dépôts d'épargne en dinars	3 305 929	3 075 891	230 038	7,5%
Bons de caisse en dinars	38 007	46 212	(8 205)	(17,8%)
Comptes à terme en dinars	223 063	194 999	28 064	14,4%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 692 387	1 805 139	(112 752)	(6,2%)
Certificats de dépôt en dinars	743 500	313 000	430 500	137,5%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	509 813	215 508	294 305	136,6%
Dépôts en devises	701 104	699 808	1 296	0,2%
Dépôts à vue en devises	490 621	485 196	5 425	1,1%
Bons de caisse en devises	16 067	19 099	(3 032)	(15,9%)
Comptes à terme en devises	64 303	60 270	4 033	6,7%
Comptes de placement en devises	102 803	101 845	958	0,9%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	27 310	33 398	(6 088)	(18,2%)
Dettes rattachées	62 283	64 845	(2 562)	(4,0%)
Intérêts à payer sur dépôts à vue	13 556	8 604	4 952	57,6%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	374	417	(43)	(10,3%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	34 537	32 606	1 931	5,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	47 503	54 905	(7 402)	(13,5%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(33 687)	(31 687)	(2 000)	(6,3%)
Total	9 652 457	8 640 525	1 011 932	11,7%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 201 253	1 028 186	1 359 609	300 022	-	8 889 070
Dépôts en devises	517 931	124 358	40 734	18 081	-	701 104
Dettes rattachées	-	62 283	-	-	-	62 283
Total	6 719 184	1 214 827	1 400 343	318 103	-	9 652 457

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 619.770 mDT au 31 décembre 2021 contre 648.122 mDT au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Emprunts matérialisés	276 045	301 675	(25 630)	(8,5%)
Emprunts obligataires	265 424	291 637	(26 213)	(9,0%)
Intérêts à payer emprunts obligataires	10 621	10 038	583	5,8%
Ressources spéciales	332 270	333 376	(1 106)	(0,3%)
Ressources extérieures	97 038	103 468	(6 430)	(6,2%)
Ressources budgétaires	259 056	257 344	1 712	0,7%
Ecart de conversion sur emprunts	(24 680)	(28 259)	3 579	12,7%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	856	823	33	4,0%
Autres fonds empruntés	11 455	13 071	(1 616)	(12,4%)
Autres fonds empruntés	6 125	11 246	(5 121)	(45,5%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	5 330	1 825	3 505	192,1%
Total	619 770	648 122	(28 352)	(4,4%)

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	-	15 735	51 492	196 052	12 766	276 045
Emprunts obligataires	-	5 114	51 492	196 052	12 766	265 424
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	10 621	-	-	-	10 621
Ressources spéciales	-	261 009	10 447	41 619	19 195	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 097	10 447	41 619	19 195	72 358
Ressources budgétaires	-	259 056	-	-	-	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	856	-	-	-	856
Autres fonds empruntés	-	11 455	-	-	-	11 455
Autres fonds empruntés	-	6 125	-	-	-	6 125
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	5 330	-	-	-	5 330
Total	-	288 199	61 939	237 671	31 961	619 770

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2021 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 501
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 974

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 3.514.367 mDT au 31 décembre 2021 contre 624.641 mDT au 31 décembre 2020. Ils se présentent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Etat, impôts et taxes	43 592	59 608	(16 016)	(26,9%)
Impôts sur les sociétés	75 663	49 987	25 676	51,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 224	6 909	(685)	(9,9%)
Fournisseurs divers	11 941	11 999	(58)	(0,5%)
Organismes sociaux	51 988	49 703	2 285	4,6%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 127	162	2 965	1830,2%
Devises reçues en instance d'affectation	13 458	14 617	(1 159)	(7,9%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	958	-	-
SWAPS devises	(802)	278	(1 080)	(388,5%)
Congés à payer	14 830	14 470	360	2,5%
Produits perçus d'avance	9 193	8 706	487	5,6%
Excédents de caisse	6 753	4 829	1 924	39,8%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	2 200 863	1 997	2 198 866	110108,5%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	332 866	136 750	196 116	143,4%
Comptes de régularisation	2 863	(15 692)	18 555	118,2%
Comptes Etatiques créditeurs	1 118	920	198	21,5%
Créditeurs divers	72 991	74 466	(1 475)	(2,0%)
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 373	78 434	(61)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 489	6 242	247	4,0%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 044	66 095	(51)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	24 741	23 854	887	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	1 003	3 339	(2 336)	(70,0%)
Autres Passifs	29 238	-	29 238	-
Provisions techniques brutes	420 045	-	420 045	-
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	10 139	-	10 139	-

Provisions pour passifs et charges	30 586	25 927	4 659	18,0%
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 529	9 340	189	2,0%
Provisions pour risque fiscal et social	43	136	(93)	(68,4%)
Provisions pour pénalités BCT	1 561	2 462	(901)	(36,6%)
Provisions sur engagement par signature	17 386	13 300	4 086	30,7%
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	2 067	689	1 378	200,0%
Total	3 514 367	624 641	2 889 726	462,6%

(**) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2021 s'élève à 9.529 mDT contre 9.340 mDT au 31/12/2020.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotations de l'État	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(72)	(76)	4	5,3%
Réserves consolidés part du groupe	1 226 031	1 181 295	44 736	3,8%
Actions propres et d'auto-contrôle	(1 326)	(1 360)	34	2,5%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	173 366	107 639	65 727	61,1%
Total	1 761 097	1 650 596	110 501	6,7%

5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1.226.031 mDT contre 1.181.295 mDT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 268 503	1 196 210	72 293	6,0%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 929	236 907	22	0,0%
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 846	14 845	1	0,0%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	1 017 263	945 023	72 240	7,6%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(535)	(565)	30	5,3%
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(43 159)	(19 173)	(23 986)	(125,1%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	11 432	15 465	(4 033)	(26,1%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(10 745)	(11 207)	462	4,1%
Total	1 226 031	1 181 295	44 736	3,8%

5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 173.366 mDT contre un résultat de même nature de 107.639 mDT au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Contribution de la mère consolidante	170 781	102 646	68 135	66,4%
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	3 591	8 554	(4 963)	(58,0%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(3 918)	(4 135)	217	5,2%
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	2 912	574	2 338	407,3%
Total	173 366	107 639	65 727	61,1%

5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	173 366	107 639	65 727	61,1%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	129 299	114 268	15 031	13,2%
% par rapport aux actions en circulation	0,20%	0,18%	0,02%	13,2%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 870 701	63 885 732	(15 031)	(0,02%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,714	1,685	1,029	61,1%

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant de 1.326 mDT contre 1.360 mDT au 31 décembre 2020.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste totalise 1.448.977 mDT au 31 décembre 2021 contre 1.584.452 mDT au 31 décembre 2020. Il se décompose comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
Contre garanties	371 000	642 000	(271 000)	(42,2%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	109 809	107 146	2 663	2,5%
Cession créances	83 700	70 000	13 700	19,6%
b- En faveur de la clientèle	804 313	685 151	119 162	17,4%
Débiteurs par avals et acceptations	45 997	40 927	5 070	12,4%
Débiteurs par lettres de garanties	135 156	79 361	55 795	70,3%
Débiteurs par obligations cautionnées	21 818	20 661	1 157	5,6%
Débiteurs par cautions fiscales	66 294	46 915	19 379	41,3%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	519 057	485 596	33 461	6,9%
Avals billets de trésorerie	15 700	11 600	4 100	35,3%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	291	91	200	219,8%
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
Total	1 448 977	1 584 452	(135 475)	(8,6%)

6.2- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 2.215.000 mDT au 31/12/2021 contre 1.770.000 mDT au 31/12/2020. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Titres de créances	1 111 424	789 827	321 597	40,7%
Bons du trésor	989 826	941 173	48 653	5,2%
Emprunt obligataire 2014	113 750	39 000	74 750	191,7%
Total	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%

6.3- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	306 474	236 433	70 041	29,6%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	306 474	236 433	70 041	29,6%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	221 215	202 823	18 392	9,1%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	221 215	202 823	18 392	9,1%
Total	531 898	445 320	86 578	19,4%

6.4- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
SWING	5 000	1 250	3 750	-
Total	12 328	5 746	6 582	2 832

6.5- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2021 des éléments suivants:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Garanties reçues des banques	180 000	410 000	(230 000)	(56,1%)
Garanties reçues de l'État	5 164 694	3 192 495	1 972 199	61,8%
Fonds Budgétaires & Dotation	391 160	379 094	12 067	3,2%
SOTUGAR	73 495	54 097	19 398	35,9%
FNG	41 138	42 684	(1 546)	(3,6%)
FGIC	266	266	(0)	(0,1%)
FNE	84	88	(4)	(4,5%)
G. ÉTAT	4 658 552	2 716 266	1 942 285	71,5%
Garanties reçues de la clientèle	1 819 136	2 952 183	(1 133 047)	(38,4%)
Garanties Hypothécaires	1 569 696	1 708 580	(138 884)	(8,1%)
Garanties financières	249 440	1 243 603	(994 163)	(79,9%)
Total	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.168.326 mDT en 2021 contre 1.108.841 mDT en 2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 5,4%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 783	7 706	(1 923)	(25,0%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	2 945	3 370	(425)	(12,6%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	(50)	605	(655)	(108,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	2 884	3 692	(808)	(21,9%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	4	39	(35)	(89,7%)
Opérations avec la clientèle	1 124 441	1 068 155	56 286	5,3%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	252 825	246 604	6 221	2,5%
Intérêts sur crédits à la clientèle	871 616	821 551	50 065	6,1%
Autres intérêts et revenus assimilés	38 102	32 980	5 122	15,5%
Total	1 168 326	1 108 841	59 485	5,4%

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 161.727 mDT en 2021 contre 146.079 mDT en 2020, soit une augmentation de 10,7 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	88 025	83 556	4 469	5,3%
Commissions sur opérations Monétique	14 540	11 458	3 082	26,9%
Commissions sur opérations de change	1 410	1 133	277	24,4%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 211	2 746	465	16,9%
Commissions sur location de coffre-fort	34	27	7	25,9%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	27 583	26 285	1 298	4,9%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	3 245	2 791	454	16,3%
Commissions sur avals billets de trésorerie	164	383	(219)	(57,2%)
Commissions de gestion d'OPCVM	776	618	158	25,6%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	104	39	65	166,7%
Commissions diverses	22 635	17 043	5 592	32,8%
Total	161 727	146 079	15 648	10,7%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 35.855 mDT en 2021 contre 32.360 mDT en 2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	9 848	9 561	287	3,0%
Intérêts nets sur Bons du Trésor	9 848	9 561	287	3,0%
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	415	332	83	25,0%
Dividendes & revenus assimilés	1 018	613	405	66,1%
Pertes sur titres de placement	(626)	(1 307)	681	52,1%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(597)	(348)	(249)	(71,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	620	1 374	(754)	(54,9%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	25 592	22 467	3 125	13,9%
Résultat sur opérations de change	20 833	17 640	3 193	18,1%
Commissions sur change manuel	4 759	4 827	(68)	(1,4%)
Total	35 855	32 360	3 495	10,8%

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 192.433 mDT en 2021 contre 97.514 mDT en 2020, soit une augmentation de 97,3%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	164 547	76 585	87 962	114,9%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	18 107	8 326	9 781	117,5%
Revenus des obligations	9 779	9 557	222	2,3%
Revenus des titres participatifs	-	3 046	(3 046)	(100,0%)
Total	192 433	97 514	94 919	97,3%

7.5- Marge nette des activités d'assurance

La marge nette des activités d'assurance a totalisé 59.430 mDT en 2021. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2021
Produits des activités d'assurance	156 331
Primes_Non Vie	129 270
Primes_Vie	6 977
Produits des placements	19 834
Autres Produits	250
Charges des activités d'assurance	(96 901)
Charges de sinistres_Non Vie	(83 821)
Charges de sinistres_Vie	(6 342)
Charges des placements	(3 937)
Autres Charges	(2 801)
Total	59 430

7.6- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 689.443 mDT en 2021 contre 691.596 mDT en 2020, soit une régression de 0,3 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(225 215)	(160 453)	(64 762)	(40,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(205 749)	(152 011)	(53 738)	(35,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(1 009)	(346)	(663)	(191,6%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(15 103)	(211)	(14 892)	(7057,8%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(3 354)	(7 885)	4 531	57,5%
Opérations avec la clientèle	(433 725)	(498 395)	64 670	13,0%
Intérêts sur comptes à vue	(65 009)	(33 472)	(31 537)	(94,2%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(160 052)	(149 140)	(10 912)	(7,3%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(208 664)	(315 783)	107 119	33,9%
Emprunts	(32 030)	(29 830)	(2 200)	(7,4%)
Autres intérêts et charges	1 527	(2 918)	4 445	152,3%
Total	(689 443)	(691 596)	2 153	0,3%

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et

Ce poste a atteint 236.516 mDT en 2021 contre 210.031 mDT en 2020, soit une augmentation de 12,6 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(231 324)	(207 382)	(23 942)	(11,5%)
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(45 407)	(46 511)	1 104	2,4%
Autres créances passées en pertes	(29 915)	(15 041)	(14 874)	(98,9%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	60 455	54 130	6 325	11,7%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(18 883)	(14 269)	(4 614)	(32,3%)
Reprises sur provisions diverses	5 040	2 447	2 593	106,0%
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	26 953	13 489	13 464	99,8%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	647	1 231	(584)	(47,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	3	3	-	-
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(5 381)	(1 634)	(3 747)	(229,3%)
Reprises sur provisions sur engagement par signature	1 295	3 506	(2 211)	(63,1%)
Total	(236 516)	(210 031)	(26 485)	(12,6%)

7.8- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille

Ce poste a totalisé 10.165 mDT en 2021 contre une somme nette positive de -14.754 mDT en 2020. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(5 085)	(4 792)	(293)	(6,1%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(8 639)	(15 281)	6 642	43,5%
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	1 627	28	1 599	5710,7%
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 740	2 942	(1 202)	(40,9%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	192	2 349	(2 157)	(91,8%)
Total	(10 165)	(14 754)	4 589	31,1%

7.9- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 299.492 mDT en 2021 contre 220.577 mDT en 2020, soit une augmentation de 35,8%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Salaires (*)	(190 226)	(150 737)	(39 489)	(26,2%)
Charges sociales et fiscales	(58 045)	(46 533)	(11 512)	(24,7%)
Autres charges du personnel	(13 501)	(13 601)	100	0,7%
Charges sur assurance IDR (**)	(38 127)	(8 701)	(29 426)	(338,2%)
Charges sur assurance Epargne collective	570	(890)	1 460	164,0%
Variation des congés à payer	(163)	(115)	(48)	(41,7%)
Total	(299 492)	(220 577)	(78 915)	(35,8%)

(*) En date du 26 Juillet 2021, un accord a été signé entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers et l'Union Générale Tunisienne du Travail. En vertu des dispositions de cet accord, les employés des banques et des établissements financiers ont bénéficié de deux augmentations salariales de 5,3% et 6,7% relatives respectivement à 2020 et 2021, avec un effet rétroactif à compter du 1er Septembre 2020. A cet effet, la BNA a comptabilisé en charges du personnel un montant de 12.143 mDT dont 5.359 mDT relatif à l'exercice 2020 et le reliquat, soit 6.784mDT relatif à l'exercice 2021.

(**) Aux termes du même accord, l'indemnité servie aux employés des banques et des établissements financiers à l'occasion de leur départ à la retraite a été portée de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021. Le montant de la prime à payer par la BNA au 31/12/2021 est estimé à 30.865 mDT.

7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 3.102 mDT en 2021 contre 729 mDT en 2020. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	(1 195)	1 636	(2 831)	(173,0%)
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	(92)	-	(92)	-
Déficits de caisse	(9)	(13)	4	30,8%
Redressement fiscal	(2 277)	(894)	(1 383)	(154,7%)
Total	(3 102)	729	(3 831)	(525,5%)

7.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2021 à 22.382 mDT. Ce montant correspond exclusivement au don effectué par la BNA au profit du ministère de l'éducation.

7.12- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2021 la charge nette s'élève à 71.429 mDT contre 45 434 mDT en 2020. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(73 952)	(49 277)	(24 675)	(50,1%)
Résultat net d'impôt différé	2 523	3 843	(1 320)	(34,3%)
Total	(71 429)	(45 434)	(25 995)	(57,2%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 259.587 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 673.692 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.201.092 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.062.752 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 512.792 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 318.526 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021 un flux de trésorerie net négatif de 1.052.384 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 186.529 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 1.221.073 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 17.840 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 32.432 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 7.147 mDT ;
- Une diminution des ressources spéciales pour le montant de 41.259 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 45.670 mDT ;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 3.405.478 mDT au 31/12/2021 contre aussi un solde négatif de 2.580.208 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2021:

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	249 990	96 891	153 099	158,0%
- Avoirs en caisse en dinars	60 527	44 786	15 741	35,1%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
- Avoirs en CCP	383	383	-	-
- Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
- Correspondants débiteurs en dinars	60 879	48 935	11 944	24,4%
- Correspondants créditeurs en dinars	(17 150)	(11 706)	(5 444)	(46,5%)
Liquidités en devises :	111 924	73 099	38 825	53,1%
- Caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
- Avoirs à la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
- Correspondants débiteurs en devises	30 710	14 145	16 565	117,1%
- Correspondants créditeurs en devises	(11 164)	(165)	(10 999)	(6666,1%)
Emprunts en dinars	(3 619 548)	(2 620 950)	(998 598)	(38,1%)
Emprunts en devises	(152 183)	(135 849)	(16 334)	(12,0%)
Placements inférieurs à 3 mois	4 339	6 601	(2 262)	(34,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2021	(3 405 478)	(2 580 208)	(825 270)	(32,0%)

9- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

10- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2021-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,8% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	9,1% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
D	7 ans dont deux années de grâce	9,3% et /ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2021, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mDT hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2021 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2021-1	Intérêts 2021
TUNIS RE	2 500	127
Total	2 500	127

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	BNA Sub 2020-01	Total
Encours au 31/12/2021	399	1 000	1 500	1 600	9 012	3 000	16 511
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	1 743

3- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 29.500 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2021
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	29 500
Total			29 500

4- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

5- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 259.056 mDT.

6- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2021 s'élève à 3.195 mDT.

7- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2021 s'élève à 5.195 mDT.

8- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

9- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2021 comme suit:

Société	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	-	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	897
SODINO	1 600	-	-	-	-	-	-	169
TOTAL	1 600	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	1 066

10- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:

10.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
TUNIS-RE	6 000	10 109
Total	6 000	10 109

10.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
CTAMA	2 000	3 370
Total	2 000	3 370

11- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2021		Intérêts de l'exercice 2021	
	Débit	Créditeur	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 878	-	17
GENERALE DES VENTES	-	162	1	-

12- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2021 , aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2021
Jetons de présence (CA)	188
Comité d'audit	33
Commission des Marchés	4
Comité des Risques	37
TOTAL	262

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2021	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 168 326	1 168 324	-	2
PR2 - Commissions (en produits)	161 727	161 727	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	35 855	35 780	52	23
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
Total produits d'exploitation bancaire	1 558 341	1 558 125	205	11
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
CH2 - Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
Total charges d'exploitation bancaire	(705 581)	(704 514)	(619)	(448)
Marge nette des activités d'assurance	59 430	59 430	-	-
Produit Net Bancaire	912 190	913 041	(414)	(437)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(236 516)	(236 086)	(375)	(55)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10 165)	(9 685)	(480)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 317	886	31 991	4 440
CH6 - Frais de personnel	(299 492)	(288 429)	(7 185)	(3 878)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
Résultat d'exploitation	270 228	282 351	(10 292)	(1 831)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	6 585	2 830	-	3 755
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3 102)	(3 173)	42	29
Résultat avant impôt	273 711	282 008	(10 250)	1 953
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(71 429)	(71 784)	212	143
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(22 383)	(22 383)	-	-
Résultat net de l'exercice	179 899	187 841	(10 038)	2 096
Intérêts minoritaires	(6 533)	(13 468)	6 121	813
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	173 366	174 373	(3 917)	2 909
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	173 366	174 373	(3 917)	2 909

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 108 841	1 108 840	-	1
PR2 - Commissions (en produits)	146 079	146 079	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	32 360	32 173	145	42
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
Total produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
CH2 - Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
Total charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
Produit Net Bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(210 031)	(210 069)	28	10
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(14 754)	(13 796)	(957)	(1)
PR7 - Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
CH6 - Frais de personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
Résultat d'exploitation	174 522	184 227	(9 310)	(395)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	3 398	2 422	-	976
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	729	706	22	1
Résultat avant impôt	178 649	187 355	(9 288)	582
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(45 434)	(45 122)	(53)	(259)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 774)	(15 774)	-	-
Résultat net de l'exercice	117 441	126 459	(9 341)	323
Intérêts minoritaires	(9 802)	(15 259)	5 207	250
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2021

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 558 341	1 558 125	205	11
a- Intérêts	1 168 326	1 168 324	-	2
b- Commissions en produits	161 727	161 727	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	35 855	35 780	52	23
d- Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
2- Charges d'exploitation bancaire	(705 581)	(704 514)	(619)	(448)
a- Intérêts encourus	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
b- Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
3- Produit net bancaire	852 760	853 611	(414)	(437)
4- Autres produits d'exploitation	37 317	885	31 991	4 441
5- Charges opératoires, dont :	(432 598)	(385 806)	(41 014)	(5 778)
a- Frais du personnel	(299 492)	(288 430)	(7 185)	(3 877)
b- Charges Générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
c- Dotations aux amortissements	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
6- Structure du portefeuille	3 375 102	3 368 738	5 678	686
a- Portefeuille titres-commercial	392 680	391 763	846	71
b- Portefeuille d'investissement	2 982 422	2 976 975	4 832	615
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	12 701 710	12 701 900	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	9 652 457	9 651 915	542	-
a- Dépôts à vue	2 880 548	2 880 789	(241)	-
b- Dépôts d'épargne	3 340 466	3 340 466	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 770	608 315	3 268	8 187
10- Capitaux Propres	1 587 732	1 587 732		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2021

(Unité : en 1.000 DT)

31/12/2020 Financier Immobilier Autres

1- Produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
a- Intérêts	1 108 841	1 108 840	-	1
b- Commissions en produits	146 079	146 079	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	32 360	32 173	145	42
d- Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
2- Charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
a- Intérêts encourus	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
b- Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
3- Produit net bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
4- Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
5- Charges opératoires, dont :	(332 572)	(288 424)	(37 937)	(6 211)
a- Frais du personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
b- Charges Générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
c- Dotations aux amortissements	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
6- Structure du portefeuille	1 917 950	1 910 584	6 755	611
a- Portefeuille titres-commercial	256 018	254 991	845	182
b- Portefeuille d'investissement	1 661 932	1 655 593	5 910	429
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	11 780 659	11 780 849	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 640 525	8 641 530	(196)	(809)
a- Dépôts à vue	2 718 923	2 719 928	(196)	(809)
b- Dépôts d'épargne	3 108 497	3 108 497	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	648 122	635 051	8 270	4 801
10- Capitaux Propres	1 542 957	1 542 957		

GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2021, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.761.097 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 173.366 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.330.053 KDT (soit 85,35% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2021, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 15.277.416 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 2.000.263 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 575.443 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 2.982.422 KDT au 31 décembre 2021 et représente un poste important du bilan consolidé (15,15% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers consolidés « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2021 présentent un solde net débiteur de 55.655 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2021 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;

- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1)** La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 3.940.881 KDT au 31 décembre 2021 (soit environ 24% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ils ont connu une hausse de 637.774 KDT (+19%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la BNA Bank (société mère) imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018.

Les créances de la BNA Bank sur l'Office des Céréales comprennent l'équivalent de plusieurs chèques tirés par ce dernier sur son compte ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie (au titre de ses droits à la compensation) et qui ne sont pas encore encaissés par la BNA Bank au 31 décembre 2021, et ce, pour un montant de 1.596.000 KDT qui a été considéré comme étant une garantie financière reçue par le Groupe. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées au Groupe au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 2.344.881 KDT, ce qui porte le total des garanties dont dispose le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.940.881 KDT.

- 2)** La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers le Groupe qui totalisent 1.235.331 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 249.520 KDT (+25%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020. Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 681.868 KDT au 31 décembre 2021, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 647.535 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 562.395 KDT au 31 décembre 2021.

- 3)** Les Notes 5.3, 5.8.2, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 206.163 KDT et 218.745 KDT au 31 décembre 2021, après l'opération d'augmentation du capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2021.

La BNA Bank prévoit de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2022 (mise en

jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, etc.).

Par ailleurs, la Note 5.8.3 des états financiers consolidés montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la BNA Bank, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2020. Il est à noter que la BNA Bank n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

Enfin, la Note 5.8 des états financiers consolidés montre également des commissions de gestion des fonds budgétaires, à percevoir de l'État, pour un montant total de 25.437 KDT au 31 décembre 2021, contre 21.579 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 3.858 KDT (+18%). Notons que la BNA Bank n'a bénéficié d'aucun encaissement au titre de ces commissions de gestion au cours de ces dernières années, et ce, en attendant l'achèvement de leur vérification par le Ministère des Finances.

- 4) La Note 7.9 des états financiers consolidés décrit la comptabilisation par la BNA Bank, en charges de l'exercice 2021 (en contrepartie d'un compte de passif - charges à payer), de l'effet de l'amélioration du régime des indemnités de départ à la retraite des employés des banques et des établissements financiers suite à l'accord signé entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 26 juillet 2021, qui a porté l'indemnité à servir à tout employé partant en retraite de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021.

La charge comptabilisée, représentant le coût des services passés (traduisant notamment les droits additionnels acquis par les employés encore en activité au titre de la période allant de la date de leur titularisation jusqu'au 31 décembre 2021), a été évaluée de façon fiable à 30.865 KDT sur la base des informations communiquées par la compagnie d'assurance.

Signalons que le régime des indemnités de départ à la retraite (IDR) dont bénéficie le personnel de la BNA Bank, fait l'objet d'un contrat d'assurance caractérisé par le transfert en substance du risque actuariel et du risque de placement à la compagnie d'assurance. De ce fait, la BNA Bank considère que le régime des IDR est un régime à cotisations définies pour lequel les primes d'assurance courues (coût des services passés ou capital de départ et primes annuelles) sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La Note 7.9 des états financiers consolidés décrit également la comptabilisation par la BNA Bank, en charges de l'exercice 2021, de l'incidence financière de l'augmentation salariale suite à la révision à la hausse de la grille des salaires annexée à la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers avec un effet rétroactif à compter du 1^{er} septembre 2020, et ce, pour un montant total de 12.143 KDT, dont 5.359 KDT se rapportant à l'exercice 2020 et 6.784 KDT se rapportant à l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Tunis, le 14 avril 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

